

Département des Bouches-du-Rhône
Arrondissement d'Aix en Provence

République française

COMMUNE
de
LA FARE LES OLIVIERS
13580

DECISION DU MAIRE

2026_64 – OBJET : Conventions de formation professionnelle avec Groupe Concept Sécurité Formation

Le Maire de la Commune de LA FARE LES OLIVIERS,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2122-22,

Vu la délibération du Conseil municipal n°2026_2_5 du 28 mars 2026 portant délégation au Maire de certaines attributions du Conseil municipal prévues à l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, visée en sous-préfecture le 30 mars 2026,

INFORME le Conseil Municipal qu'il convient de prévoir une formation intitulée « Les gestes et postures », pour 20 agents du service vie scolaire et entretien bâtiments. Le groupe Concept sécurité Formation propose ce type de formation.

DECIDE de signer deux conventions avec Groupe CONCEPT SECURITE FORMATION – 1 Bis rue Guy de Maupassant – ZA l'Agavon – Le Mirabeau 2 - 13170 LES PENNES MIRABEAU, afin de faire bénéficier à ces agents de cette formation qui se déroulera les 19 et 20 octobre 2026, en deux groupes de 10, de 8h30 à 15h30, pour un coût total de 1500€ TTC.

DIT que les crédits nécessaires aux dépenses correspondantes sont prévus au budget communal, aux chapitre et article correspondants

Fait à LA FARE LES OLIVIERS, le 25 juin 2026.

Le Maire,

Jérôme MARCELIAU

